

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des délibérations du Conseil**  
**Communautaire de la Communauté de**  
**Communes MARANA GOLO**  
**2022/57**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	24

Date de la convocation
15/06/2022

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi trente juin à 09 heures 30 minutes

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

**Etaients Présents (20):** Chantal AMBROSI- Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI - Fortuné FELLICELLI – Joseph GALLETI- Isabelle GIUDICELLI — Bernard GRAZIANI - Christophe GRAZIANI- Augustine MARIOTTI- Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI - Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI - Angèle NERI – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI - Jeanne Baptiste SAVELLI –

**Pouvoirs (4) :** - Maria GAROBY donne pouvoir à Marjorie PINDUCCI - Jean Charles GIABICONI donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Ange LAMBERTI donne pouvoir à Gabriel PASQUALI – José OLIVA donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI

**Absents (13):** Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI- Muriel BELTRAN - Dominique BENIGNI- Christelle CRUCIANI- Patrick EIDEL-GUIDICELLI- Charles MARCELLI- Maryline MASSONI- Pierre NATALI- Frédéric RAO - Charlotte TERRIGHI- Jean Pierre VALDRIGHI - Charlotte VITTORI

**Objet de la délibération :** Budget 40000 – Décision modificative N°1 / 2022

MONSIEUR Jean Marc MATTEI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2022/47 du conseil communautaire en date du 6 avril 2022 approuvant le Budget Primitif,

RAPPORT POUR INFORMATION : Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des rectifications de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification

DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20220630-2022-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2022

Affichage : 04/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



La présente décision modificative comporte principalement des virements de crédits entre chapitres de la section de fonctionnement qui ne bouleversent pas la structure du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire, à l'unanimité :

**D'approuver** la décision modificative N°1 du budget général (40000) de l'exercice 2022 présentée en équilibre tant en recettes qu'en dépenses dans la section de fonctionnement selon le tableau ci-dessous.

<b>2B148</b>	<b>Communauté de Communes MARANA-GOLO</b>	<b>DM n°1 2022</b>
Code INSEE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**  
DM 1 - BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-62878-95 : A d'autres organismes	0.00 €	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>32 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-022-01 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	48 341.78 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>48 341.78 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6541-812 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	48 341.78 €	0.00 €	0.00 €
D-65738-95 : Autres organismes publics	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>32 000.00 €</b>	<b>48 341.78 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>80 341.78 €</b>	<b>80 341.78 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**

**Jean DOMINICI**

  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**MARANA GOLO**  
 2008 Boulevard de l'aéroport  
 20290 LUCCIANA  
 Tél. 04 95 58 40 40  
 email : contact@maranagolo.org  
 SIRET : 200 036 499 00016 - APE : 8411

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20220630-2022-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2022

Affichage : 04/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

